

trente ans (1). Ce dernier, né à Ligny en Barrois, était venu comme soldat à Villemarie, par pur motif de religion, dans l'intention d'y sacrifier sa vie pour l'établissement de l'Église catholique, et M. de Maisonneuve avait en lui une si parfaite confiance, qu'il en avait fait son secrétaire particulier.

III.

M. Vignal blessé par les Iroquois ; ses travailleurs prennent la fuite.

S'étant donc tous embarqués sur un bateau plat et sur quelques canots, ils se dirigèrent vers l'Île-à-la-Pierre, et quelques-uns, y étant arrivés avant les autres à force de rames, allèrent chacun de son côté pour se délasser un instant avant de se mettre au travail. Mais, comme l'avait craint M. de Maisonneuve, des Iroquois d'Agnié et d'autres d'Onneiot, au nombre de trente-cinq, s'étaient cachés en embuscade derrière cette île, et y attendaient les travailleurs. M. Vignal, venu des premiers, s'éloigna de ceux-ci pour quelques moments, et alla, sans le savoir, se jeter de lui-même dans l'embuscade ; ce qu'il ne reconnut que lorsqu'il se sentit percé d'un coup d'épée. Prenant aussitôt la fuite, il court en toute hâte vers les siens, qui à l'instant voient paraître l'ennemi et l'entendent pousser ses huées ordinaires. Malheureusement le sieur de Brigeac était encore sur l'eau avec d'autres. S'il eût pu arriver des premiers à terre, il eût mis tout ce monde en état de défense, et pris les précautions que la prudence exigeait ; mais n'étant pas là, les autres furent tellement effrayés, que ceux qui avaient déjà mis pied à terre, aussi bien que les autres qui n'étaient pas débarqués, ne songèrent qu'à prendre la fuite, à l'exception du sieur de Brigeac, qui se jette à terre et se met à appeler les Français. Ils ne le secondèrent pas dans cette occasion, et comme le remarque M. Dollier, s'oublièrent de leur bravoure ordinaire ; sans cela, ajoute-t-il, les Iroquois auraient été défaits.

IV.

Intrépidité du sieur de Brigeac, qui fait fuir trente-cinq Iroquois.

Quoique seul au commencement, Brigeac ne laisse pas de faire tête à tous ces barbares, et les empêche pendant quelque temps d'avancer ; ce qui favorise la fuite des autres, qui autrement eussent tous été pris. Honteux d'être ainsi arrêtés par un seul homme, les Iroquois se déterminent

(1) D'après la Relation de 1662, page 9, ce gentilhomme signait ainsi son nom *Brigeac* ; dans celle de 1665, page 20, nous lisons cependant *Brigeart*, et c'est peut-être ce qui a porté M. Dollier à suivre lui-même cette orthographe. Dans le registre mortuaire, on a écrit *Brigard*, sans doute par inadvertance, car à la marge du même acte on lit *Brigeard*. Cependant la Sœur Bourgeoys, qui le connaissait apparemment et vivait alors à Villemarie, l'appelle *Brisac*, ce qui peut donner à penser que la véritable orthographe de son nom, dénaturée sans doute par cette prononciation vicieuse, était *Brigeac*, ainsi que le suppose la signature de ce dernier, rapportée dans la Relation de 1662.